



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil ; le 3 octobre 2011

Orange

Pour la satisfaction de nos revendications légitimes,
Pour une intégration à la hauteur des besoins des salariés,

TOUTES ET TOUS DANS LA MOBILISATION LE 11 OCTOBRE 2011

Après une annonce officielle de la direction en avril 2011 de l'intégration des salariés de la filiale Orange France SA à France Télécom, les négociations devraient s'ouvrir fin septembre 2011.

Depuis plusieurs années la CGT revendique cette intégration !

En effet, il n'y a aucune raison de rester une entité isolée alors que tous les accords FT/ Orange se

fondent et que les salariés des deux entreprises distinctes effectuent le même travail au sein des mêmes sites, mais sans avoir les mêmes droits!

Ces négociations peuvent durer plusieurs mois. Une chose est sûre, la CGT œuvrera avec les personnels pour sortir de ces négociations par le haut. Il est hors de question que les salariés soient spoliés de leurs droits actuels et nous souhaitons aussi gagner de nouveaux droits et garanties, comme lors des négociations nationales précédentes.

La CGT exigera des droits et garanties notamment sur les thèmes suivant :

- L'emploi, suffisant pour pouvoir effectuer un travail de qualité
- La mutuelle, les garanties et la cotisation, pour garantir la santé des salariés
- Le régime OARTT en accord avec l'équilibre vie professionnelle / vie personnelle
- Les contrats de travail (spécificités) avec des droits et garanties de haut niveau
- Les salaires, qui permettent de vivre décemment et de se projeter dans l'avenir
- La médecine du travail de proximité, en nombre suffisant pour une réelle prise en compte de la santé des salariés et des conditions de travail
- Les droits au CCUES, un droit de recours dans les CE suspensif de tout licenciement, une participation plus importante de l'employeur pour les ASC et le social d'entreprise
- Le maintien des CLCE locaux garant d'une cohésion dans les services
- La garantie des droits pour les statuts détachés et MAD
- Le maintien des représentants du personnel sur les sites, les salariés ont besoin d'élus et de représentants de proximité
- Le maintien des offres spécifiques de téléphonie salariés (offre 17 euros, Diam's...) et l'accès aux offres des personnels de la maison mère.

...

La Direction nationale nous a affirmé souhaiter que cela se passe bien. Elle veut une intégration réussie se traduisant par le maximum de garanties, comme cela s'est fait pour d'autres entreprises du groupe. La CGT ne peut qu'approuver et prendre acte.

L'implication des salariés va être un élément majeur.

Chaque salarié, quelque soit sa situation actuelle, doit trouver toute sa place dans ces négociations qui conditionneront son avenir.

La CGT a publié une lettre ouverte sur l'exigence d'ouverture de négociations, dans chaque service débattons et exprimons nos revendications !

France Télécom une des entreprises leader du CAC 40 doit redistribuer la richesse générée par ses salariés.

Sur la planète Orange France SA, malgré la propagande relayée par les médias, les conditions de travail des salariés sont toujours aussi pénibles et les effectifs continuent de fondre.

Car pour ces derniers la pénibilité est toujours présente ! Que ce soit au niveau des horaires, des objectifs iniques, trop nombreux, d'un système informatiques constamment en maintenance et stressants pour les conseillers clients...

La CGT a interpellé les directions locales et la direction nationale pour avoir des explications sur ce que nous appelons une intégration détournée.

En effet, les directions n'ont jamais été aussi « proactives » afin que le personnel en centre d'appel, postule en agence FT, en AVSC, en UAT... Quand on sait que pendant des années les salariés n'ont une aucune autre perspective d'avenir ces derniers sont ravis, et la CGT aussi, sauf que les plateaux se vident !

Sous le prétexte fallacieux de la baisse des appels temporaires on n'embauche plus de manière pérenne mais la

sous-traitance continue, donc où la direction veut elle en venir ?

La CGT réclame la ré-internalisation des activités et l'embauche en CDI du personnel en situation précaire, en contrat d'apprentissage..

Nous comprenons la stratégie de l'entreprise de rassurer les actionnaires et les clients au détriment des salariés, mais nous ne sommes pas dupes.

S'il y a crise, ce n'est pas la crise des travailleurs. C'est la crise des financiers dont l'appétit est insatiable et qui se goinfrent sur le dos des salariés!

L'argent est là, il existe, il est suffisant pour répondre aux besoins des salariés sur le lieu du travail ! Pour l'embauche, les salaires et une protection sociale juste et garantie.

Pour ne pas encore payer cette crise qui n'est pas la notre la CGT dépose un préavis de grève pour décider d'arrêts de travail pour se faire entendre le 11 octobre 2011.

POUR NOS DROITS, POUR UNE AUTRE REPARTITION DES RICHESSES, POUR UNE INTEGRATION DE HAUT NIVEAU

TOUTES ET TOUS EN GREVE LA 11 OCTOBRE 2011

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones → (perso)	→ pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	